

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CLUB OLYMPIQUE DE VINCENNES

PROCES-VERBAL

Le Président ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire à 19 h 15 en saluant la présence de Régis Tourne, Adjoint au Maire chargé de la Jeunesse et des Sports, des membres du Bureau du Comité Directeur (Vice-président, Trésorière, Secrétaire Général), des membres du Comité, des parents de licenciés, représentant leurs enfants mineurs, des dirigeants et des éducateurs. Il excuse l'absence de l'expert-comptable de l'Association et celle de la Maire de Vincennes. Le Président porte un brassard « One Love », qui marque le refus de toute forme de discrimination.

Il remercie les personnes présentes de prendre de leur temps pour participer à cette Assemblée Générale, moment important dans la vie démocratique de l'association.

Seront présentés le rapport moral de l'exercice 2021-2022 ainsi que le rapport financier, puis il sera proposé à l'Assemblée de donner quitus au trésorier de sa gestion. Enfin, la parole sera donnée à l'assistance pour des questions diverses.

Après deux saisons très perturbées par la pandémie de COVID, les activités ont pu reprendre à la rentrée 2021, avec beaucoup d'envie chez la plupart des adhérents, beaucoup d'intensité aussi. Mais également, malheureusement, une forte accélération des incivilités en tous genres. C'était une tendance, mais elle s'est confirmée. Le football est sans doute le reflet de la société. Cela n'a pas été sans conséquence, singulièrement chez les féminines : des parents ont retiré leur enfant du club parce qu'ils ne voulaient pas qu'il soit mêlé à ces incivilités. De ce fait, alors que l'association avait retrouvé en début de saison un niveau d'adhérents proche de celui de la saison qui a précédé la pandémie, en fin de saison ils n'étaient plus tous là. Et la tendance s'est confirmée sur l'exercice en cours, qui comptera une cinquantaine de licenciés en moins.

Le club rencontre aussi des difficultés pour conserver des éducateurs découragés et son Directeur Technique encore plus pour en recruter qui correspondent aux valeurs de l'association.

Autre difficulté : la quasi disparition du bénévolat. Les bénévoles se font extrêmement rares. Le Président profite de l'occasion qui lui est donnée d'en remercier un, présent dans la salle : Bernard Coudoux. « *Bernard est un spécimen d'une espèce en voie de disparition et qu'il faut protéger. Protégeons-là et protégeons Bernard !* ».

Enfin, les difficultés d'ordre financier seront évoquées au moment de la présentation des comptes de l'association.

Concernant le bilan sportif de l'exercice, il se situe dans la moyenne haute, avec une grosse satisfaction chez les filles, les U18 ayant gagné leur place en R2 et même frôlé la R1. Performance d'autant plus satisfaisante que chez les filles comme chez les garçons, le club se refuse à mener une politique de recrutement agressive.

Chez les garçons, l'équipe première séniors s'est maintenue en R1. Aux yeux de ceux qui pensent qu'il fallait absolument monter en National 3, c'est un échec ; pas pour la Direction du club, qui estime que se maintenir au plus haut niveau régional, avec les moyens qui sont les siens, c'est déjà une performance. L'équipe séniors B, elle, avait gagné sa place en R2, mais elle en a été privée par un bug informatique et par la faillite de la Fédération, qui n'a pas mis tout en œuvre pour le confirmer. Mais sportivement, la montée avait été acquise.

Les U18 A se sont maintenus en Ligue et ont atteint le tour fédéral de la Coupe Gambardella, qui est la Coupe de France de cette catégorie.

Les U16 A ont réalisé une bonne saison et il est dommage qu'un certain nombre de bons joueurs ne soient pas restés ; ils ont préféré écouter le chant des sirènes qui leur promettaient une place en U17 Nationaux. A l'arrivée, ils ne jouent pas du tout dans leurs nouveaux clubs. Les U16 B ont gagné leur place en D1, le plus haut niveau de District. C'est un beau résultat et probablement des difficultés en perspective, car ce niveau est peut-être un peu élevé pour des première année. Cette AG est l'occasion de féliciter les deux éducateurs de la catégorie, Yacine Benamar et Anis Fréa, eux aussi présents à cette AG, pour la qualité de leur travail.

Les U14 A n'ont pas pu se maintenir en R2 malgré un groupe de qualité et un excellent éducateur ; il y avait simplement trop d'équipes meilleures.

Hors compétition, c'est important d'en parler aussi, la saison a été satisfaisante avec une catégorie loisir qui intéresse une bonne centaine de joueurs, ados et adultes. Le Foot Évolution, cette catégorie de perfectionnement, a fait l'objet d'une attention toute particulière. Car lors de l'enquête réalisée chaque année afin de savoir pourquoi certains n'ont pas renouvelé leur adhésion, c'est ceux qui ont quitté le club par insatisfaction qui sont les plus intéressants dans une perspective de progression. Au cours de l'exercice 21-22, une amélioration a été amorcée pour cette catégorie en permettant aux enfants de disputer quelques matches le dimanche. C'est systématique depuis septembre. Et ça occasionne beaucoup de sourires. Le Président insiste sur ce point :

« C'est mon rôle, mon devoir, de parler de ce qui ne va pas, de ce qui nous préoccupe, mais il ne faut pas pour autant que ça fasse oublier que le club va bien, que les adhérents sont heureux d'y venir, que l'ambiance qui y règne fait envie à beaucoup d'autres clubs. L'entente entre les éducateurs est excellente ; dans le monde actuel, fait de beaucoup d'individualisme et d'agressivité, c'est quelque chose de précieux. A nous de savoir le préserver, car c'est aussi important que les résultats positifs sur les terrains ».

Le Président demande si ce rapport moral, qui n'est pas soumis à un vote, suscite des questions. En leur absence, il passe au point suivant : le rapport financier.

Madame Marret, l'expert-comptable de l'association, est donc absente, mais elle a naturellement transmis la plaquette des comptes et ses commentaires. La traditionnelle comparaison du bilan de l'année avec l'année N-1 et l'année N-2 n'a pas de sens cette fois, car les deux exercices précédents ont été très particuliers du fait de la pandémie et de ses conséquences.

Il ressort tout de même que les dépenses ont été bien maîtrisées, conformes au budget adopté. Y compris la ligne des salaires, qui a fortement augmenté, cet exercice étant le premier où l'impact de l'embauche d'un Directeur Technique à plein temps est de 100 %. Cela avait été naturellement anticipé. Il faut tout de même noter l'impact du contrôle du pass sanitaire à l'entrée du stade, dont la Ville a confié la charge au club, ce qui lui a coûté 10.000 €.

Les recettes, en revanche, ont été sensiblement moins bonnes qu'attendu, avec :

- Une subvention municipale réduite d'un tiers ; impact : 15.000 € ;
- Pas de subvention tournoi, dont la Ville n'avait pas demandé le remboursement en 2020 quand il avait dû être annulé ; impact : 8.000 € ;
- La cause principale est l'effondrement du sponsoring. Il s'explique lui aussi par la pandémie : les sponsors n'ont pas demandé de remboursement lors des deux saisons largement tronquées, au cours desquels ils ont été fortement sous-exposés. Mais ils n'ont pas renouvelé pour leur immense majorité. De 127.000 €, les recettes de sponsoring sont tombées à 4.000 €.

Au total, cela donne pour l'exercice 2021-2022 de l'association un résultat négatif de 127.000 €, ce qui est historique. Cela met-il le club en péril ? Non, car il avait des réserves au-delà de ce montant. Après prise en compte de ce résultat, elles sont encore de 333.655 €.

« Il ne faut évidemment pas qu'un tel résultat se reproduise, insiste le Président, et nous avons construit un budget 2022-2023 à l'équilibre, ce qui est notre devoir. Mais il sera difficile à atteindre, notamment en raison de la baisse du nombre de licenciés, de l'incertitude qui pèse encore sur les recettes de sponsoring et de mécénat, et de l'inconnue du poste de la subvention municipale. La Ville l'avait donc réduite d'un tiers pour opérer, probablement, un mouvement de vases communicants au profit d'autres associations vincennes ayant davantage souffert que nous de la pandémie ; espérons que maintenant, consciente de nos difficultés, elle vienne à notre secours. Nous espérons donc qu'elle ne sera pas maintenue au niveau inchangé depuis au moins 25 ans, mais augmentée. Il n'est pas interdit de rêver. »

Le Président apporte des précisions sur la subvention municipale. Les archives de l'association et la mémoire de ses dirigeants les plus anciens ne permettent pas de remonter plus loin que 1998. A l'époque, cette subvention était exactement la même qu'actuellement, quand elle n'est pas amputée. Or, si elle avait seulement suivi l'inflation, donc sans augmentation, elle serait de 65.000 € au lieu de 45.000 €. Au total, en 25 ans, ce sont 250.000 € qui seraient en plus dans les réserves de l'association ou qui auraient été

utilement investis. Dans ces conditions, il est très difficile d'équilibrer les comptes. Et la comparaison avec d'autres clubs franciliens, à paramètres identiques, est frappante : le COV est très loin derrière. Dernier montant dont il a eu connaissance : la subvention de l'US Ivry, un club d'une taille similaire, est de 490.000 €, douze fois plus que celle du COV.

Pour terminer la présentation des comptes, le Président évoque un point neutre financièrement, mais très intéressant. La loi oblige depuis l'année dernière les associations à valoriser la mise à disposition des équipements et des personnels et aussi le bénévolat. La mise à disposition de ses équipements et de ses personnels a été évaluée par la Ville à 70.000 €. Quant au bénévolat, c'est essentiellement celui des membres du Comité Directeur. Il n'est pas facile à évaluer. Cela a tout de même été fait avec la plus grande attention et en ajoutant la valeur des bénévoles qui arbitrent - comme Bernard Coudoux - on arrive à une somme de 255.000 €. C'est donc neutre financièrement, puisque ce montant est inscrit dans les deux colonnes, mais il est parlant : s'il n'y avait pas du tout de bénévolat dans l'association, celle-ci aurait besoin de 255.000 € de plus pour fonctionner.

En l'absence de questions sur ce rapport financier, le Président propose à l'Assemblée de donner quitus de sa gestion à la trésorière. Il est voté à l'unanimité. Le Président en prend acte et remercie la trésorière, Annick Rosse, pour son travail bénévole.

Le Président donne ensuite la parole à Régis Tourne, Adjoint au Maire chargé de la Jeunesse et des Sports :

« Je vais apporter quelques précisions sur ces remarques sur la Ville, qui sont totalement exactes, il n'y a aucun souci, nous assumons ce que nous mettons en place, bien évidemment. En ce qui concerne le contrôle du pass sanitaire, effectivement, nous avons demandé à l'ensemble des associations vincennes, comme la loi le précisait, puisque c'était à la charge de l'organisateur des activités, de gérer ce contrôle. Alors, pour vous c'était particulier, puisque le stade est ouvert et c'était donc beaucoup plus complexe que vérifier une entrée de gymnase, mais Madame le Maire est restée sur cette position. Je sais que vous vous êtes coordonnés très rapidement avec le rugby, car vous vous entendez bien avec le rugby et ça c'est une bonne chose.

« Pour ce qui concerne le non-versement du troisième tiers de la subvention municipale, au regard de la bonne situation financière du COV, qui a profité pendant le Covid des aides de l'État avec le chômage partiel, Madame le Maire a demandé un effort à un certain nombre d'associations, pas seulement au COV. Pas pour renflouer les caisses d'autres associations, car on s'est aperçu qu'en réalité, des associations avaient profité de la période Covid pour refaire de la trésorerie grâce au chômage partiel et à l'arrêt des compétitions. Les associations sont sorties de cette période plutôt renforcées qu'amoindries, on avait peur de l'inverse. C'était aussi un choix de la municipalité pour ne pas laisser trop d'argent sur les comptes d'épargne des associations, puisque nous en avons aussi besoin au sein de la Ville. Nous avons voulu être honnêtes - sans vous accuser de malhonnêteté - en gérant au plus juste ces subventions, au plus juste par rapport aux besoins du moment.

« La demande de subvention 2023 sera étudiée en février avec la plus grande attention, surtout après ce qui vient d'être signalé. Alors, dire que je vais rembourser les 255.000 €

évoqués, non, je ne pourrais pas le faire puisque mon budget annuel pour les subventions des associations sportives est de 140.000 €. De nombreuses associations ont fait le même calcul que vous, certaines remontent même plus loin et constatent que les subventions sont restées à ce niveau-là. Elles le sont aussi parce que les associations vincennes se portent bien, il y a toujours des moments de creux, ça arrive dans la vie associative, mais en règle générale elles se portent bien. Elles ont, comme le COV, des réserves. Ça ne veut pas dire que quand il y a des réserves tout va bien, puisque ces réserves sont là pour amortir des coups durs, mais on n'a à Vincennes aucune association en grande difficulté financière. C'est aussi pour ça qu'en règle générale, les subventions sont stabilisées, car elles conviennent à l'ensemble. Et lorsqu'il y a des coups durs, on essaie d'être attentifs et d'accompagner l'association quand elle traverse un moment difficile, comme le COV actuellement. J'étudierai ça avec attention et j'essaierai donc de porter la bonne parole à qui de droit.

« Le sponsoring, je ne peux rien faire, ce n'est pas mon domaine.

« Pour parler d'autre chose que d'argent, je le dis chaque année et j'ai plaisir à le dire, bravo à l'association. Bien évidemment aux dirigeants, qui donnent cette dynamique, et aussi aux éducateurs qui appliquent cette dynamique sur le terrain. Au début de cette réunion, il a été évoqué les incivilités sur les terrains, il y en a de plus en plus, et dans tous les sports, pas seulement au football, et c'est difficile de trouver des éducateurs qui tiennent leur rôle d'éducateur, qui ne se laissent pas prendre au jeu de l'incivilité. Je trouve qu'au COV, vous avez une belle image, une image qui est reconnue. Je l'avais déjà dit l'année dernière, cette image-là, elle est importante et vous la portez. C'est une grande satisfaction de voir le sérieux des éducateurs sur le terrain, accompagnés bien sûr de tous les bénévoles et du Directeur Technique. Ça se passe vraiment bien du côté du COV, bravo, continuez comme ça et moi, je ferai tout mon possible, mais je ne promets rien. »

Le Président remercie l'Adjoint au Maire, lequel se propose de répondre à d'éventuelles questions.

Le Directeur Technique William Mhadjou lui demande si la Ville soutiendrait davantage le COV si celui-ci s'impliquait dans la vie sportive locale, notamment dans le périscolaire.

« Il n'y a pas de besoin particulier, mais ça ne veut pas dire qu'on ne peut pas le créer, ce besoin. Il y a des associations vincennes qui interviennent dans les écoles. Dans ces écoles, il y a deux temps : le temps municipal, avant le temps éducation nationale, tout ce qui est périscolaire, et le scolaire. Les associations peuvent être intégrées sur ces deux temps. Sur le temps scolaire, la Ville ne peut rien, c'est du ressort de l'Éducation Nationale. Il faut monter un dossier pédagogique (...) et trouver la bonne personne sensible à l'activité football. Sur le périscolaire, il faut aussi monter un dossier, le présenter à la Direction Enfance-Jeunesse, qui détermine si, cette année-là, on met l'accent sur telle ou telle activité. Les échecs interviennent beaucoup en périscolaire, le tennis de table aussi. Il faut donc bâtir un projet, entrer en relation avec l'adjointe en charge des Affaires Scolaires, Odile Séguret. Le dossier devra aussi comprendre un devis, on en revient quand même à l'argent... »

L'Adjoint au Maire revient sur la question de la subvention pour indiquer que d'autres associations sportives vincennoises se plaignent du montant de la leur. En soulignant que l'objectif de la Ville est d'abord le sport pour tous, il considère que l'argent supplémentaire servirait surtout à payer davantage les joueurs. « Nous, on accompagne le sport de masse et on n'est pas prêt à tout pour garder les sportifs vincennois ».

Le Président tient à préciser que cette vision n'est pas partagée par le COV : « Si la Ville se montrait plus généreuse, ce ne serait certainement pas pour payer des joueurs, mais pour s'efforcer de conserver un niveau d'encadrement correspondant à nos valeurs. En disposant de davantage de moyens, nous pourrions peut-être convaincre de très bons éducateurs qui ont arrêté de reprendre une activité ».

Le Président enchaîne sur la question de la subvention, indiquant qu'il a relevé une phrase très importante dans l'intervention de l'Adjoint aux Sports : *la Ville subventionne en fonction des besoins des clubs.*

« Je n'ai pas l'espoir de récupérer les 250.000 € que vous nous devez, mais au moins que la Ville fasse un geste. Car, pour compléter l'intervention de William, je tiens à souligner que le COV joue le jeu, répond présent à toutes les sollicitations de la Ville, à toutes les manifestations de la Ville. Nous soutenons publiquement sa politique, nous la respectons. Cela ne signifie pas que nous l'approuvons, c'est une politique et on la respecte. Mais à cause d'elle, on peut aussi se retrouver en difficulté et il est important de se dire les choses ».

Anis Fréa, éducateur des U16 B qui sont montés en D1, demande ensuite s'il serait possible d'utiliser des gymnases. La réponse de l'Adjoint au Maire est sans ambiguïté :

« Non, car les gymnases sont utilisés à 99,99 % de leur capacité et je pense que je serais mal reçu dans d'autres AG si un sport en extérieur venait occuper des créneaux en intérieur. Chaque année, je reçois une dizaine de demandes d'associations pour obtenir des créneaux dans les gymnases. Parmi elles, nombre d'associations de Futsal. »

Il ajoute que le nouveau gymnase, dans un lycée en construction, ne donnera pas de créneau supplémentaire, car dans le même temps, Pompidou va fermer pour travaux et il y aura donc un transfert de ses activités sportives.

« Ce n'est qu'après la fin des travaux à Pompidou, précise-t-il, qu'il y aura un peu de liberté. A l'horizon de la saison 2025-2026 ».

L'Adjoint au Maire répond ensuite à des questions :

- Sur l'eau chaude dans les vestiaires, volontairement coupée à un moment dans le cadre de la campagne nationale de sobriété énergétique, mais théoriquement rétablie depuis ;
- Sur l'interdiction d'affichage dans le stade, conformément au règlement de la Ville de Paris ;

- Sur le parking devant le stade, devenu payant, lui aussi géré par la Ville de Paris, dossier sur lequel la Ville de Vincennes travaille ;
- Sur le manque de sécurité aux abords du stade, qui est du ressort également de la police parisienne, celle de Vincennes ne pouvant pas intervenir.

Sur la question du stationnement payant devant le stade, à 50 € les 6 heures, le Président indique qu'à minima, les salariés des associations, qui ne sont pas nombreux - deux seulement viennent en voiture dans la journée, sauf erreur - devraient pouvoir la stationner dans le stade. Il y a la place pour ça, sans gêner la circulation éventuelle des véhicules de secours.

« Il est dommage que la Ville de Vincennes n'écoute pas nos arguments. Nos salariés ont le sentiment que leur engagement aux côtés de la Ville n'est pas payé de retour ».

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale ayant été épuisé et plus personne n'ayant de questions à poser, le Président clôt la séance à 21 h 20 en remerciant l'Adjoint au Maire, les membres du Comité Directeur présents et les personnes qui y ont participé.